



CHALLENGE BLM



- REGLEMENT -

Ce challenge est ouvert à toutes les compagnies et clubs de la Seine-Saint-Denis
La 1^{ère} compagnie d'arc d'Aulnay-sous-Bois organisera ce challenge tous les ans
sous l'égide de la Famille de Noisy le Sec.

Le tir :

Ce tir est ouvert à toutes les catégories tirant à 50 mètres, et sera tiré dans un jeu de Beursault.

Ce challenge s'effectuera sur la base du tir de la Rognette en 12 points.

L'équipe :

Ce challenge est un tir par équipe de 3 archers.

L'équipe devra être composée idéalement de 3 archers, soit 2 classiques et de 1 poulie.

Dans le cas où la compagnie ou le club ne peut pas avoir une équipe « idéale », La compagnie ou le club est autorisé(e) à aligner une équipe de 2 archers (1 classique & 1 poulie ou 2 classiques). Vous avez la possibilité d'inclure un arc barebow ou droit dans l'équipe.

Une seule équipe par Club ou Compagnie est autorisée à participer.

Les matchs :

Les matchs se dérouleront sur un week-end, ceci en fonction du nombre de participant.

Dans l'esprit de la Rognette l'équipe arrivant à 12 points gagne le match et passe un tour, et ce jusqu'en finale.

L'équipe présentée devra être identique, tout au long de la durée du challenge, sauf en cas de bris de matériel.

Les Récompenses :

L'équipe gagnante remporte le trophée pour un an.

L'équipe gagnante de l'année précédente s'engage à ramener le challenge au plus tard le jour du tir.

